

## Prime équipement ACB, PNA : je suis membre du CA, je propose une délibération.

ACB (AGENTS CONTRACTUELS BUDGET)



ACB, agents en PNA, professeurs-documentalistes sont exclus de la prime équipement informatique. En tant que membre du Conseil d'Administration de mon EPLEFPA, je peux proposer une délibération visant à leur en faire bénéficier (Selon l'état financier de l'EPL).

Pendant toute la période du COVID les agents travaillant en CFA,CFPPA,UFA ont assuré la continuité pédagogique et le suivi des apprenants avec des équipements informatiques personnels .

Une prime d'équipement informatique va être versée aux agents titulaires et ACN de notre Ministère ([Voir le communiqué](#)). Mais, malgré un message du Ministre de l'Agriculture, reçu par tous, l'annonce n'a pas été suivie des faits.

Cette « gratification » a finalement été écartée pour les ACB et les agents gagés en PNA. **"Le ministère n'est pas l'employeur !** : selon une formule éculée.

Drôle de conception de la vie d'un EPLEFPA offrant des formations multiples à un public souvent en difficulté, et un ministère qui sait trouver les agents seulement pour les convoquer aux examens.

Ce même ministère n'a pas eu la politesse d'envoyer un message rectificatif aux exclus leur indiquant qu'ils allaient, une fois encore, « regarder passer le train ».

### Le SEA-UNSA suggère aux élus des CA de proposer une délibération

**dans les prochains conseils de tous les EPLEFPA qui ne sont pas en difficulté financière.**

**La méthode :**

- Envoi d'un mail ou courrier au président du Conseil d'administration de votre CA et au Directeur de l'EPLFPA

**Objet :**

- Proposition d'une délibération

**Courrier :**

**M le président du Conseil d'administration de l'EPLFPA ...**

Nous attirons votre attention concernant l'exclusion du versement de la prime informatique d'une partie des acteurs qui participent et ont pleinement œuvré en cette période sanitaire pour notre EPLEFPA. Nous vous demandons de bien vouloir présenter aux débats du prochain CA une délibération afin que les agents sur budget (ACB) ainsi que les agents placés en PNA puissent bénéficier de cette prime modeste au même titre que leurs collègues titulaires. L'impact budgétaire est de 176 € / Brut par agent sur budget à 100 % ("en référence" à l'arrêté du 5 décembre 2020).

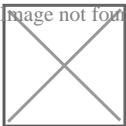
Comptant sur votre soutien, nous souhaitons un véritable échange des administrateurs pour les collègues ACB et PNA de notre établissement.

Veillez croire Monsieur le Président en mes respectueux sentiments.

Bien cordialement

Les représentants du personnel.

Image not found or type unknown



Vous souhaitez en savoir plus, de l'aide contactez-nous.